

# 163<sup>e</sup> session du Synode

## DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL

Mercredi 24 août à la Collégiale – Neuchâtel

### PROCES-VERBAL

---

**PRESIDENCE** Points 1 à 3 de l'ordre du jour : le pasteur Gabriel Bader, président du Conseil synodal  
Dès le point 4, le président nouvellement élu, soit vraisemblablement  
M. Jacques Laurent

**VICE-PRESIDENCE** Dès le point 4, le vice-président nouvellement élu

**51 députés ont été convoqués** : 47 députés et suppléants sont présents; 48 députés dès le point 4

#### 1. Ouverture de la session

A 14h00, le pasteur Gabriel Bader, président du Conseil synodal sortant ouvre la 163<sup>ème</sup> session du Synode. Il souhaite une très cordiale bienvenue à cette session synodale, première de la nouvelle législature. Comme le règlement l'indique, il lui incombe comme président du Conseil synodal sortant de présider le début de cette session jusqu'à ce que le parlement qu'est le synode ait élu son bureau. Il nous invite à entrer dans cette session par la prière. Le Conseil synodal a voulu cette session un peu particulière ; c'est la première fois que nous siégeons seulement l'après-midi et seulement autour de questions électorales. Il en dira encore quelques mots en présentant les invités.

L'ordre du jour a la teneur suivante :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session par le président du Conseil synodal
2. Validation des élections des députés au synode et de leurs suppléants
3. Election du bureau du synode (RG aet.24) :
  - a. Du président (de la présidente)
  - b. Du vice-président (de la vice-présidente)
  - c. Du secrétaire (de la secrétaire)
  - d. Des assesseurs (1 ministre et 2 laïcs)
4. Election du Conseil synodal (Constitution art.32) :
  - a. Du président (de la présidente) pasteur(e)
  - b. Prise de congé de Hans Beck, conseiller synodal sortant

- c. Election des autres membres du Conseil synodal
- 5. Election des autres organes nommés par le synode :
  - a. Commission de consécration pastorale et diaconale (4 pasteurs, 3 diacres, 5 laïcs, 1 professeur de la faculté de théologie) (RG art.241)
  - b. Délégation de l'EREN au Synode missionnaire (7 députés et 2 suppléants) (RG art.145r)
  - c. Commission d'examen de la gestion (2 ministres et 3 laïcs) choisis parmi les députés (RG art 304)
  - d. Conseil de direction du fond immobilier (7 personnes) (RG art 331)
  - e. Organe de contrôle des finances (souhaité 3-4 personnes) (RG art 324)
- 6. Proposition et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés : traitement dans le cadre de la session de décembre 2011

#### 14h02 Prière par le **pasteur Phil Baker**

En cette journée d'ouverture de nouvelle législature, nous prions :

Seigneur,

Ouvre en nous un espace de lumière chassant nos ténèbres

Ouvre en nous un espace de courage chassant notre crainte

Ouvre en nous un espace d'espérance chassant notre désespoir

Ouvre en nous un espace de joie chassant notre peine

Ouvre en nous un espace de force chassant notre faiblesse

Ouvre en nous un espace de pardon chassant notre péché

Ouvre en nous un espace de tendresse chassant notre dureté

Ouvre en nous un espace d'amour chassant notre haine

Ouvre un espace pour Toi chassant notre égoïsme

Ouvre tout cela en nous Seigneur ! Amen

Le **pasteur Gabriel Bader** remercie. Il explique que nous aurions pu nous contenter de procéder aux différentes élections mais il paraissait important au Conseil synodal comme église de souligner ce moment particulier. D'une part pour dire qu'élire des personnes qui vont assumer des responsabilités dans l'Eglise est un acte important ; c'est un acte pour lequel nous avons à exprimer une reconnaissance pour l'ensemble des personnes qui s'engagent ; c'est un acte de confiance puisque des personnes vont prendre des décisions ; c'est un acte qui marque un tournant dans notre église puisque les équipes changent, des projets vont naître, de nouvelles idées vont émerger. Il paraissait important au Conseil synodal que, dans un moment comme celui-ci, nous puissions nous exprimer d'une manière autre que les élections ; il y aura donc les élections et il y aura cette partie à la fois de réflexion, puisque nous aurons l'occasion d'entendre deux exposés dans le courant de cet après-midi et, il y a la fête à laquelle nous vous convions. Cette année, et pour la première fois dans un synode d'entrée en législature, la journée se terminera par repas festif auquel tous sont invités. Le Conseil synodal vous invite donc à rester jusqu'à la fin de cette journée, à profiter de ces moments et à vous réjouir avec nous de cette église qui se renouvelle.

Le **pasteur Gabriel Bader** salue un certain nombre d'invités d'Eglise, il saluera les personnes qui viennent des milieux politiques ou économiques plus tard dans la journée. Il y a déjà eu un moment convivial avec un certain nombre de personnes qui représentent des Eglises avec lesquelles nous sommes en partenariat.

Il salue en particulier:

Les représentants des Eglises sœurs dans le canton de Neuchâtel :

Madame Madeleine Bubloz, représentante de l'église catholique romaine

Madame Anne-Marie Kaufmann représentante de l'église catholique chrétienne

Monsieur Olivier Favre, représentant la fédération des Eglises évangéliques neuchâtelaises  
Père Alexandru Tudor, évêque de la communauté orthodoxe.

Une délégation de la FEPS (Fédération des Eglises protestantes de Suisse) : il a paru important au Conseil synodal que, dans ce moment soit associée la FEPS avec qui nous avons des partenariats, avec qui nous travaillons d'une manière relativement intense.

Il remercie en particulier son président Monsieur Gottfried Locher d'être présent avec nous pour ce temps important. Monsieur le pasteur Locher présentera un exposé après les élections, dans l'après-midi,

Monsieur Simon Weber, directeur de la communication, pasteur neuchâtelois  
Monsieur Otto Schaefer, chargé des questions éthiques et théologiques dans le cadre de la FEPS

Madame Kornelia Schnabel, assistante personnelle de Monsieur Locher

Monsieur le pasteur Laurent Schlumberger, président du Conseil national de l'Eglise de France. Il est dans cette fonction depuis le printemps de l'année passée. Il nous présentera un exposé lors de l'apéritif après le culte, en début de soirée.

Monsieur le Pasteur Daniel Deroche, Président de la CER (Conférence des Eglises Romandes) et président de l'Eglise réformée de Fribourg

Monsieur Pierre-André Lautenschlager, président de la Fondation Visage protestant (Fondation qui est l'éditeur de la Vie Protestante)

Déroulement de l'après-midi :

- Déroulement de la session
- Dans le courant de l'après-midi : exposé de Monsieur Gottfried Locher
- Vers 17h30 culte d'installation du Conseil synodal à la collégiale
- 18h30 apéritif. Pendant l'apéritif, exposé Monsieur Laurent Schlumberger
- Buffet auquel chacun est cordialement invité

Puisqu'il n'y a pas de question, nous passons au point 2 de l'ordre du jour

## **2. Validation des élections des députés au Synode et de leurs suppléants :**

Le **pasteur Gabriel Bader** explique que chacun a reçu la liste des députés qui ont été conformément élus par l'assemblée générale de l'Eglise dans les paroisses. Il appartient au synode de valider cette élection. La validation sera faite par un vote global sur l'ensemble de la liste. Il va assez rapidement passer de paroisse en paroisse pour vérifier qu'il n'y a pas de questions particulières.

Lecture de la liste paroisses.

A titre d'information vous avez aussi les délégués d'autres églises ou communautés que nous saluons. Il signale que Monsieur Gilles Gachoud n'est plus délégué de l'Eglise catholique romaine, mais il n'y a pas encore de nouveau délégué de leur part. Comme il n'y a pas de question, le **pasteur Gabriel Bader** procède au vote à main levée avec la carte de député.

**Au vote, les élections des députés et des suppléants sont validées à l'unanimité.**

Le **pasteur Gabriel Bader** dit la très profonde reconnaissance du conseil synodal à l'ensemble des députés qui s'engagent dans ce travail. Cela n'a pas été très facile pour les paroisses de reconstituer leur délégation, vous le savez, le nombre de députés des paroisses a augmenté ; c'est un rôle extrêmement important puisque les députés sont au cœur même des discussions fondamentales sur l'identité et la mission de l'Eglise ; ils constituent aussi une force de proposition mais aussi une force d'opposition et de réaction

au Conseil Synodal et cela est sain. Le **pasteur Gabriel Bader** exprime sa reconnaissance pour cet engagement qui est extrêmement précieux pour notre Eglise.

### 3. Elections du Bureau du Synode

Le **pasteur Gabriel Bader** explique que le vote sera à bulletin secret nominal pour le président et le vice-président et à bulletin secret multinominal pour les assesseurs et la secrétaire.

#### a) Du président du synode

Une seule candidature en la personne de Monsieur Jacques Laurent qui était déjà député et membre du bureau du synode et député de la paroisse du Joran. Il n'y a pas d'autre candidat.

#### M. Jean-Claude Allisson présente M. Jacques Laurent

Le bureau du synode a le plaisir de vous présenter la candidature de Monsieur Jacques Laurent à la présidence de notre synode. Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore, voici en quelques mots, et de façon de loin pas exhaustive, qui est le président que nous vous proposons.

Jacques Laurent est né en 1956. Il est marié et père de 3 enfants. Sur le plan professionnel : Il est d'abord enseignant et travaille dans les écoles primaires et secondaires du canton de Neuchâtel.

Il complète ensuite sa palette artistique, et pour ceux qui le connaissent un tout petit peu, ils savent que cette palette est extrêmement vaste, en devenant graphiste indépendant. Il revient ensuite à l'enseignement en devenant éducateur spécialisé, et il exerce pendant 5 ans dans le canton de Genève. Il acquiert une licence en science de l'éducation. Son sens des relations humaines le pousse à une formation de superviseur, puis de manager public. Son sens des responsabilités le conduit à un poste de directeur adjoint des Foyers d'accueil à Asnières pour l'association genevoise pour candidats à l'asile et pour les réfugiés. En 1989, il devient directeur de l'école des Arts et Métiers au CPLN ; en 1996, il est le chef du service de la jeunesse, du département de l'instruction publique ; depuis 2005, il est chef de service des établissements spécialisés du département neuchâtelois de la santé et des affaires sociales. Grand voyageur, il accepte de quitter occasionnellement le SIAM (Service des institutions pour adultes et mineurs) pour venir présider notre synode.

Sur le plan extra-professionnel, Jacques Laurent dévoile également la richesse de ses talents et de ses compétences : il a été rédacteur responsable du mensuel de liaison de l'association du scoutisme neuchâtelois, concepteur également du mensuel de liaison de l'association romande des magasins du monde, co-fondateur puis superviseur mandaté à la surveillance de l'école privée de l'Arc à Chênes-Bougeries, un établissement pour enfants en difficultés ; il a présidé l'association romande des superviseurs ainsi que le conseil de fondation de l'association Apprenti Suisse Dialogue. Plus près de nous, il a été un des responsables des fêtes du millénaire de la commune de Bevaix, il a présidé les festivités du 400ème anniversaire du Temple de Bevaix, il a présidé (et maintenant il en est membre) des Biviades, fêtes culturelles de la commune de Bevaix. Vous avez compris, c'est un matou.

Sur le plan de notre église, Jacques Laurent est membre depuis 2003 du Conseil paroissial du Joran, député au synode de la paroisse du Joran également depuis 2003 et rapidement, il est devenu membre du bureau du synode.

Jean-Claude Allisson n'a donné qu'un pâle reflet de la richesse de ses possibilités. Il ne peut que recommander chaleureusement au synode son élection comme président de notre synode.

**M. Jacques Laurent**, candidat à la présidence du synode se présente :

Quelques mots de plus, de trop peut-être.

Son camarade et ami Jean-Claude ayant dit l'essentiel, et il a été assez dithyrambique pour le dire, il va donc s'abstenir d'en rajouter trop. Il ne lui reste plus à vous faire part de l'anecdotique: c'est-à-dire pourquoi accepter cette présidence ? C'est à-dire se poser la question *pourquoi souhaiter la présidence* serait peut-être un peu trop exagéré...

Il en vient à expliquer pourquoi son engagement. Cet engagement à l'égard de l'Eglise protestante neuchâteloise, il peut ainsi le matérialiser, le concrétiser et le manifester sous une forme où il espère pouvoir donner quelque chose. Car le reste de l'année, il n'est que consommateur, et même parfois petit consommateur, avec cette belle culpabilité qui nous anime, nous, protestants. L'Eglise est en effet un des rares milieux, où il est sain de consommer sans modération !

Plus sérieusement, Juliette Binoche a joué cet été, au Festival d'Avignon, Mademoiselle Julie, et à cette occasion, elle a été interrogée par une journaliste du Temps, au sujet de sa foi. J'ai beaucoup aimé la déclaration de cette magnifique actrice, qui a répondu spontanément: « Croire, cela veut dire mettre un espace entre nous et l'origine. J'ai l'impression que nous sommes l'origine, en tout cas nos cellules le sont et s'en souviennent. Nous, nous avons oublié, nous nous sommes coupés de nous-mêmes, mais l'intuition permet de se relier à ce vide, à cet espace autre. L'amour fait sentir les origines, mais il faut tant d'humilité, d'humiliation pour nous arracher de nos croyances, de nos foutaises, de nos idées reçues, de nos conceptions. La vie fait bien les choses quand elle vous bascule cul par-dessus tête. L'invisible, je le sens en rencontrant certaines personnes, c'est une sensation d'intimité profonde et de bonheur inimitable ».

Au-delà de sa foi, Juliette Binoche la lumineuse, me semblait nous avoir parlé de notre responsabilité d'église.

Puisse sa modeste contribution d'animer dorénavant, et pour autant que vous les députés le souhaitent, les sessions du Synode, faciliter notre marche vers une belle responsabilité comme celle qu'évoque Juliette Binoche.

Comme il n'y a pas de questions, **le pasteur Gabriel Bader** prie Jacques Laurent de sortir de la tente.

Le pasteur Gabriel Bader ouvre à nouveau la discussion. La parole n'est pas demandée.

On procède au vote.

Le **pasteur Gabriel Bader** rappelle les consignes pour voter valablement.

**Résultat** : 47 bulletins délivrés ; 46 bulletins rentrés ; la majorité absolue : 24 ; aucun bulletin nul

**M. Jacques Laurent est élu président du synode** par 46 voix

b) **De la vice-présidente du bureau du Synode**

Le pasteur Gabriel Bader précise que les autres membres du bureau ne seront pas présentés. Il donne également les conditions d'élection.

**Résultat** : 47 bulletins délivrés ; 47 bulletins rentrés ; la majorité absolue : 24 ; 1 bulletin blanc ou nul

**La pasteure Esther Berger est élue vice-présidente du synode** par 43 voix

c) **De la secrétaire et des assesseurs du bureau du Synode**

**Résultat** : 47 bulletins délivrés ; 47 bulletins rentrés ; la majorité absolue : 25 ; aucun bulletin nul

**Mme Antoinette Hurni est élue secrétaire du bureau du synode** par 46 voix

**Mme Françoise Ducommun est élue assesseur** par 47 voix

**Monsieur Jean-Claude Allisson est élu assesseur** par 46 voix

Le **pasteur Gabriel Bader** précise qu'une place pour un ministre est encore vacante.

Avec l'élection du bureau du synode, les compétences du pasteur Gabriel Bader s'arrêtent. Il laisse la place au bureau et souhaite à tous une très bonne session

**M. Jacques Laurent** prend la présidence de la session et la prend non sans une certaine appréhension. Il espère que tout ira bien dorénavant. Pour que chacun y voie clair, il mentionne que nous en sommes au point 4 de l'ordre du jour reçu. L'ordre du jour est toujours à disposition des députés. Le synode en est maître, s'il veut le modifier, il peut toujours le faire.

Si les députés souhaitent prendre la parole, ils sont les bienvenus à toutes les séquences qui vont suivre. Il serait sympathique de confier leur intervention écrite à la secrétaire. Eteindre les natels afin d'éviter les interférences.

#### 4. Election du Conseil synodal

- a. **M. Jacques Laurent** passe volontiers et encore, pour notre plus grand plaisir, la parole au **pasteur Gabriel Bader** pour nous donner les quelques visions qu'il a de sa future présidence du Conseil synodal.

**Le pasteur Gabriel Bader se présente :**

*Dessignons l'Eglise.*

*Dessignons l'Eglise que nous voulons.*

*J'aime beaucoup cet impératif que vous avez déjà pu lire ce printemps dans le rapport d'activité et que vous avez pu lire aussi dans l'invitation au Synode.*

*Dessignons l'Eglise.*

*J'aime bien le dessin, dans le dessin il y a deux choses : la première phase, c'est regarder, regarder ce qu'est la réalité, la comprendre, la représenter telle qu'elle est, c'est observer ; puis, il y a une deuxième phase, c'est inventer, créer, notre imaginaire. Je ne crois à l'avenir de l'Eglise que si nous sommes d'accord d'ouvrir les yeux, d'observer, parfois avec l'aide de spécialistes, de sociologues, d'autres acteurs de la société, d'observer, puis ensuite d'inventer, d'imaginer, de rêver. Il n'existe pas de bon dessinateur qui ne sache observer. Je ne crois à l'avenir de notre Eglise que si nous avons le courage d'ouvrir les yeux, d'objectiver les besoins avant de rêver et de dessiner l'Eglise.*

*Dessiner, c'est prendre le crayon, ou le stylo, ou un pinceau ou... un spray, pourquoi pas ?... c'est donc prendre l'initiative, c'est tenir le crayon, c'est devenir les auteurs de l'Eglise de demain, celle dont nous rêvons aujourd'hui. Il y a quelque chose de cet ordre que nous devons comprendre et mesurer : l'avenir de notre église ne sera pas dessiné par d'autres. Nos partenaires, bien sûr, vont dire de quoi ils ont besoin ; ils vont dire quel soutien financier ils peuvent imaginer. Mais il nous appartient de dessiner l'Eglise de demain.*

*Chers amis, je crois que nous avons les moyens de dessiner l'Eglise de demain. Nous avons des infrastructures importantes, nous avons les moyens financiers ; et surtout, en matière de créativité, nous avons des personnes bénévoles et professionnelles qui regorgent d'idées ; qui ne sont pas à court d'imagination, de motivation, de passion et de folie.*

*Nous avons les moyens de dessiner l'Eglise de demain, de tenir le crayon nous-mêmes - ou le spray, c'est égal - et c'est à cela que j'aimerais travailler avec vous, ensemble avec le Conseil synodal, dans ces quatre années à venir. Certes, dessiner est parfois difficile. Transformer la réalité telle que nous la voyons dans un projet qui nous plaise représente un vrai défi, un défi d'autant plus grand que l'environnement n'est pas acquis à notre cause.*

*L'EREN s'est confrontée à des défis exigeants ces dernières années. La diminution du nombre de paroisses de 52 à 12, puis à 9 actuellement a conduit à des réorganisations mais aussi des stress importants. Aujourd'hui, une certaine instabilité existe encore en particulier dans le lien entre les Conseils paroissiaux et les colloques. La situation financière catastrophique que nous avons vécue en 2006 a obligé notre Eglise à s'interroger rapidement sur des questions fondamentales qui touchent à notre identité. Entre 2005 et 2007, quatre rapports ont été présentés par le Conseil synodal sur les choix d'Eglise que nous avons à opérer. Des choix de priorité, mais aussi des choix ecclésiologiques : comment nous comprenons le rôle de l'Eglise aujourd'hui; et quelle est notre identité, comme Eglise réformée dans le Canton de Neuchâtel ; des choix sur des stratégies à adopter, notamment pour renforcer, dans notre Eglise, le sentiment d'appartenance de nos paroissiens ; enfin des choix sur nos structures de fonctionnement et bien-sûr sur nos priorités financières*

*A titre personnel, j'ai énormément apprécié la manière dont beaucoup ont participé à ces réflexions de fond, en dépit de l'urgence dans laquelle la situation financière nous plaçait. Nous avons pu asseoir les mesures que nous prenions dans une vision à plus long terme et dans des convictions au sujet de notre mission. La manière dont le Synode, mais aussi les acteurs de l'Eglise et en particulier les pasteurs, diacres et permanents laïcs ont pris à cœur ces questions fondamentales nous a permis d'avancer avec une certaine cohérence ; en jetant un œil en arrière aujourd'hui, nous pouvons le dire.*

*Nous constatons aujourd'hui que l'évolution de notre Eglise doit suivre un chemin rapide. Les Visions prospectives de 2007 sont dépassées. Aujourd'hui, nous le voyons, nos partenaires nous demandent de spécifier de manière plus précise nos objectifs ; ils nous demandent de démontrer en quoi notre contribution spécifique, c'est-à-dire le soutien à la vie spirituelle, en quoi notre contribution répond à des besoins objectivés. C'est dire que le rôle de l'Eglise – et c'est important de le comprendre, cela fait partie de la démarche d'observation de la réalité– le rôle de l'Eglise n'est plus perçu comme autrefois comme une sorte de contribution globale au bien-être de chacun. Non, l'Eglise, les Eglises ne sont reconnues qu'à la mesure de la pertinence des services qu'elles offrent.*

*Vous voyez bien les conséquences : nos partenaires se montrent plus chatouilleux qu'autrefois sur la destination de leur contribution financière ; mais au fond, c'est une réflexion qui nous appartient en premier lieu : quant à savoir quelle place nous entendons occuper dans la société, comme Eglise réformée, ou comme Eglise chrétienne avec les autres Eglises chrétiennes. Ces questions nous renvoient à notre identité d'Eglise, non pas seulement dans notre contribution à la société, mais elles interrogent aussi notre manière de comprendre ce qu'est la communauté, ce que signifie le témoignage évangélique ; ces questions interrogent notre manière de vivre la spiritualité dans nos paroisses.*

*Pour faire face à ces questions, le Conseil synodal proposera l'année prochaine son programme de législation. Pour l'heure, j'aimerais rappeler les éléments de la vision que je souhaite servir comme président, vision présentée par le Conseil synodal déjà le 2 avril, puis lors de la session du mois de juin. Je la synthétise ici en 4 points.*

### 1. L'Eglise que nous dessinerons ensemble sera plus petite.

*C'est cela que nous dessinerons. Et nous devons le faire non pas d'abord en raison des contraintes financières – ça, c'est une manière de réagir trop tard. Nous devons dessiner une Eglise plus petite parce que l'Eglise n'est plus comprise comme une entité qui doit recouvrir l'ensemble de la réalité du Canton de Neuchâtel. Nous devons avoir le courage de cette observation. Le rôle spirituel, voire social, que les Eglises jouent est de plus en plus perçu comme une offre spécifique, ponctuelle, répondant à des besoins identifiés. A l'interne, j'y reviendrai, il conviendra aussi de trouver des formes communautaires moins dispersées qu'aujourd'hui. Pour répondre à cette réalité, l'Eglise sera plus petite. Encore une fois, soit nous attendons que quelqu'un réduise notre Eglise, à sa guise. Soit nous prenons nous-mêmes le crayon – ou le spray et nous dessinons nous-mêmes l'Eglise plus petite telle que nous la souhaitons.*

### 2. L'Eglise est une Eglise de multitude

*Une Eglise multitudiniste, même plus petite : cela signifie que le rôle de l'Eglise articule toujours son travail au sein de la communauté, autour de la vie spirituelle de la communauté et son travail au service d'intérêt général, au service qu'elle peut apporter dans la société. Ces deux dimensions à l'interne et à l'externe sont inextricables dans l'identité de notre Eglise multitudiniste, même si l'articulation, bien sûr, entre ces deux mouvements est sans cesse à repenser. Une Eglise multitudiniste a des exigences : elle doit être à même de faire cohabiter des théologies différentes – c'est l'exigence du pluralisme ; elle doit être en mesure d'exercer un regard critique sur la réalité, sur le monde que nous observons, mais aussi sur son propre fonctionnement, et même sur sa théologie ; cette capacité se déduit d'une lecture critique des textes bibliques.*

### 3. L'Eglise devra recentrer sa vie communautaire

*L'Eglise que nous dessinerons doit renouveler sa manière d'imaginer la vie communautaire. D'une part, l'idée de communautés également réparties dans le Canton correspond encore à une image d'Eglise omniprésente dans la société ; il nous faudra recentrer la vie communautaire. D'autre part, d'autres formes de communautés se développent dans nos Eglises, qu'il convient de reconnaître comme de vrais lieux d'Eglises. En particulier chez les jeunes adultes, la notion de réseau a une connotation communautaire plus forte pour eux que les rassemblements à heure fixe, dans une salle. Je force le trait. Par ailleurs, je pense que nous avons été, dans la dernière décennie, un peu faibles dans la définition de ce qu'est la communauté aujourd'hui. Nous avons un retard dans cette évolution. Le Synode, en juin, a demandé explicitement, qu'une réflexion soit menée autour de cette question. J'estime que cela doit constituer un chantier important dans les années à venir. Cette réflexion, sur la vie communautaire, doit être menée en même temps que la réflexion sur la répartition des postes de travail. Nous sommes encore dans un système qui est marqué par l'idée d'une Eglise également disponible dans toutes les régions du Canton. Aujourd'hui, il nous faudra imaginer des manières d'attribuer les forces de travail en fonction des besoins, des priorités que nous fixons et des projets que nous entendons développer.*

### 4. L'Eglise doit revoir son organisation

*Certes, l'EREN a vécu des transformations importantes dans ces dernières années. La diminution du nombre de paroisses constitue un changement avec des impacts énormes sur notre manière d'être Eglise. Même si ces impacts ne*

sont pas encore partout bien vécus, je reste persuadé que ce changement a été salubre pour notre évolution. Mais une Eglise plus petite doit continuer de s'interroger sur son organisation, sur ses modes de décisions, son fonctionnement interne. Nous mêlons au moins trois systèmes de gouvernance différents. Un système d'Eglise que nous appelons presbytéro-synodal, c'est-à-dire où l'autorité est partagée entre le Synode et les paroisses ; un système qui est hérité de la République, qui a été imposé par elle, c'est le jeu parlementaire et un troisième système qui est constitué par notre statut de droit privé. Il n'est pas exclu, vous l'imaginez, que nous ayons à imaginer des fonctionnements plus souples. L'organisation doit permettre l'espace nécessaire pour qu'un dessin se réalise, pour que la créativité soit possible et donc aussi le plaisir d'être Eglise. Nous sommes ensemble, responsables d'offrir ce cadre, s'agissant de l'organisation, mais aussi des finances.

En 2006, il faut s'en souvenir, lorsque j'ai pris la présidence du Conseil synodal, l'Eglise se trouvait dans une situation financière catastrophique. Les liquidités ne permettaient pas de payer les salaires dans les mois à venir ; les projections budgétaires laissaient apparaître des déficits importants et les réserves n'existaient plus. C'est impossible de dessiner quoi que ce soit dans un cadre aussi restreint que celui-ci. Les mesures que notre Eglise a prises, mais aussi la générosité des paroissiens et celle des Eglises de la Suisse ont permis d'assainir la situation financière, en dépit de la crise économique et d'un contexte économique qui reste tendu. Aujourd'hui, la situation économique est tendue, mais la situation financière de l'EREN est saine. Les mesures sont difficiles à vivre, mais c'est indispensable pour disposer à l'avenir de l'espace nécessaire à la créativité.

Je pense que l'Eglise que nous dessinerons, plus petite, devra fonctionner avec un budget plus modeste qu'actuellement. Encore une fois, la question est de savoir si nous sommes prêts à tenir nous-mêmes le crayon pour dessiner cette Eglise-là.

Chers amis, si je me présente aujourd'hui, pour un nouveau mandat, c'est d'abord parce que je suis convaincu que nous avons, ensemble tout ce qu'il faut pour dessiner cette Eglise, ou presque.

Presque, en effet, et par bonheur, il nous manque quelque chose. Nous n'avons pas tout. Nous avons besoin des autres. Nous avons besoin de regards externes et critiques, nous avons besoin des autres croyants, eux aussi témoins de Jésus-Christ, des autres Eglises reconnues dans le travail d'intérêt général, des autres Eglises réformées de Suisse romande et de Suisse et de l'étranger. Nous ne pouvons pas être Eglise seuls ; cela n'a pas de sens. Je souhaite que notre Eglise montre son dessin aux autres, emprunte leurs couleurs et leur prête ses idées.

Chers amis, si je me présente aujourd'hui, pour un nouveau mandat, c'est que nous avons ouvert un certain nombre de chantiers. Il m'apparaît important de pouvoir les poursuivre et évaluer sur une plus longue période le chemin parcouru. Si je me présente aujourd'hui pour un nouveau mandat, c'est aussi, bien sûr, pour assumer et porter les difficultés, dénouer les crises, chercher des solutions dans les situations les plus tendues.

Si je me présente aujourd'hui pour un nouveau mandat, c'est que cette mission m'enthousiasme et que j'aurais du plaisir à dessiner avec vous cette Eglise. La notion de plaisir est fondamentale et nous devons aussi y travailler.

En attendant votre décision, et justement parce que nous avons besoin de regards externes, je vous propose aujourd'hui de commencer le dessin. Non avec un stylo ou un crayon, mais un spray. J'invite l'artiste Kesh à s'approcher. Je vais lui confier la tâche de dessiner pour nous une Eglise. « Kesh, dessine-nous une Eglise ! » Le dessin sera réalisé sur la fresque pendant les heures qui viennent, il a déjà commencé ; nous pourrons tout au long de l'après-midi aller se laisser

*inspirer par les idées de l'artiste. Kesh, dessine-nous une Eglise !*

**Le président du synode** remercie Kesh et le pasteur Gabriel Bader. Il annonce le moment un peu plus protocolaire qui consiste à voter ou non pour notre nouveau président du Conseil synodal. Il donne les consignes sur le vote uninominal et secret.

**Le président du synode** annonce 48 députés et suppléants.

**Résultat** : 48 bulletins délivrés ; 48 bulletins rentrés ; la majorité absolue : 25, 1 bulletin nul

**Le pasteur Gabriel Bader est élu président Conseil synodal** par 46 voix

**Le pasteur Gabriel Bader, président du Conseil synodal** prend la parole et remercie pour la confiance des députés. Elle le touche, elle le rend aussi sensible aux responsabilités que le synode lui confie. Il sait qu'il y a des tâches difficiles et il est très touché d'une manière générale par la confiance que les députés lui accordent dans les différents échanges, débats, parfois même très serrés, mais il ressent cette confiance en cours de mandat. Il est très reconnaissant et remercie chacun.

**b. Prise de congé de Hans Beck, Conseiller synodal sortant**

**Le président passe la parole au pasteur Gabriel Bader** pour dire quelques mots au sujet de l'évènement que consiste le départ de Hans Beck.

Hans Beck... est un homme de sciences, un physicien.

Qu'est-ce qu'un physicien peut apporter dans un Conseil synodal, chargé de conduire une Eglise, c'est-à-dire un lieu de vie spirituelle, où, par définition, la démonstration par des preuves s'avère inopérante.

Un jour, un ami, physicien lui aussi, m'a dit, à moi, pasteur : toi et moi faisons le même métier : « nous passons notre temps à poser des questions auxquelles personne n'a de réponse ».

Cet ami disait juste. L'essentiel du travail d'un Conseil synodal, n'est-il pas d'aider l'Eglise que nous sommes ensemble, à poser les bonnes questions sans préjuger d'une éventuelle réponse.

Hans Beck a travaillé pleinement dans cet état d'esprit. Dès son arrivée au Conseil synodal, en 2008, Hans s'est vu confier le département Diaconie et Entraide, de loin pas le plus facile. Des travaux étaient ouverts dans des champs extrêmement larges : les liens avec le CSP, la diaconie dite de proximité et la création d'une plate-forme de diaconie en lien avec les paroisses – un domaine totalement nouveau, puis les discussions au niveau romand et suisse avec les œuvres d'entraide, PPP, EPER et DM-Echanges et Mission. Au niveau romand. Hans Beck a pris la présidence du groupe romand qui s'occupe, pour les Eglises romandes des liens avec les œuvres, il s'agit de la Plate-forme Terre nouvelle, c'est une plate-forme qui rassemble les conseillers synodaux responsables de ce secteur dans les cantons romands.

Ça n'a de loin pas toujours été facile...

Au niveau romand, des discussions parfois tendues avec des enjeux importants et surtout difficiles. Il a fallu négocier, tant au sein de cette plate-forme qu'avec les responsables des œuvres.

Hans Beck s'est aussi engagé dans d'autres dossiers portés par le conseil synodal. En particulier, il a fait partie de groupes de travaux pour préparer les changements dans l'organisation du travail, faisant régulièrement part de ses remarques critiques et constructives.

Hans Beck a avancé dans ses dossiers avec une extraordinaire finesse,

précision, mêlant d'une manière remarquable l'efficacité de ses démarches et un sens de la diplomatie à toute épreuve.

Dans la même finesse et je tiens à le dire comme un souvenir lumineux : Hans nous a fait bénéficier de méditations mémorables, pleines d'humour et de bon sens et surtout empreint d'une théologie solide qu'il confronte constamment aux réalités qu'il connaît lui-même dans d'autres secteurs.

Hans Beck nous a fait avancer dans cette Eglise. Nous te disons, Hans, la reconnaissance de toute notre Eglise pour ton engagement, pour ton amitié, pour la qualité du travail dans lequel tu t'es engagé et pour le chemin que tu nous as fait parcourir en Conseil synodal, mais aussi en Eglise.

Que Dieu te bénisse dans tes engagements, en particulier au sein du Conseil paroissial de la BARC.

### **Hans Beck, conseiller synodal sortant remercie :**

*Chers amis, Cher Gabriel,*

*Un très grand merci pour tes aimables paroles. Je ne sais pas si j'ai vraiment mérité tout ce que le pasteur Bader a dit.*

*J'ai eu l'occasion de travailler durant 3 ans dans ce Conseil synodal. J'ai essayé de simplifier son fonctionnement en supprimant 2 fondations ecclésiastiques ; par contre, j'ai créé 2 plates-formes, donc ça s'équilibre un peu et je ne sais pas ce qui va rester dans les livres d'histoire, cela on verra plus tard !*

*Mais j'ai vécu cette Eren comme une communauté chrétienne intéressante, amicale, des fois aussi avec certains problèmes, certaines questions qu'on se pose ; il y a des questions très simples : est-ce que l'EREN est une vraie église puisque son secrétariat est dans un faux bourg ? est-ce que c'est une église malade puisque c'est le Faubourg de l'Hôpital. Voilà donc des choses à réfléchir, je n'ai pas trouvé de réponses ; mais, plus sérieusement, il est clair que la problématique d'une église est beaucoup plus profonde, c'est notre Seigneur qui nous demande de témoigner de son message en nous promettant d'être parmi nous jusqu'à la fin des temps. Mais cette présence qu'Il nous a promise est très peu visible, donc nous sommes quand même obligés d'utiliser nos propres forces limitées à réaliser notre mandat.*

*Mais je pense que cette présence du Seigneur est quand même beaucoup plus souvent là et surtout en regardant un peu en arrière : pouvez-vous vous imaginer une entreprise, une institution, qui, au mois d'octobre d'une année sait qu'elle manque à peu près de 10% de ses recettes et qui, le 31 décembre de la même année présente des comptes qui sont quasi équilibrés. Je crois que c'est là ces petits miracles que nous vivons et qui montrent que nous ne sommes quand même pas seuls. Nous ne dépendons pas seulement de nos forces à nous. Ce sont donc ça mes vœux pour le synode pour la période qui vient. Pour que chacun puisse vivre ces moments où cette présence de Dieu et de Christ devient visible. Que le synode puisse prendre des décisions par consensus, c'est une chose délicate, c'est mon dernier dossier que j'ai pu présenter. Il faudra faire attention que cela ne devienne pas du non-consensus ou du sensus-con, ce qui serait évidemment contre l'idée de base, que cela soit vraiment du consensus. Je forme tous mes bons vœux pour les années qui viennent. Que le synode puisse vraiment dessiner cette Eglise qui a de l'avenir.*

### **c. Election des autres conseillers synodaux**

Cette élection, à l'instar de celle du président du conseil synodal va être précédée

d'une présentation individuelle de chacun des candidats. Ils vont nous donner leur appréciation et s'engager devant le synode.

**Mme Claire-Lise Mayor- Aubert se présente :**

*Lorsqu'on réfléchit à l'idée ou non de faire ou non acte de candidature pour un nouveau mandat au Conseil synodal, cela incite à se poser quelques questions, en particulier sur ce qu'est l'Eglise, pas seulement la nôtre, l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel, mais aussi, l'Eglise dans son acception de communauté de tous les fidèles. Alors revient évidemment cette image rebattue depuis des siècles de la barque. Bien que presque plus personne ne voyage en barque : les amoureux vont en gondole, les riches vont en yacht, les sportifs font du voilier, cette image perdure. On aurait pu imaginer qu'on rénove la chose : qu'on choisisse d'autres moyens de transport plus rapides, plus modernes, plus prestigieux : l'avion, qui est plus près des cieux mais fermé et que personne ne peut plus rejoindre lorsqu'il a décollé ; l'autocar fait trop penser aux courses d'école, aux équipes de football et aux voyages aux fins publicitaires pour entrer en ligne de compte, l'automobile est trop petite et les trains ont une voie trop tracée pour évoquer le cheminement de l'Eglise, sans parler des camions de pompier et ambulances qu'on évitera en ce qui nous concerne ; on aurait pu au moins penser aux navires et aux transatlantiques, cela aurait une certaine allure, un certain prestige, mais justement peut-être un peu trop pour notre Eglise ; et dans quelques moments de découragement, on est tenté de parler de galère, mais on oublie vite et on passe à autre chose et c'est la barque qui continue à s'imposer. Elle nécessite une conduite intelligente, un effort personnel de ceux qui veulent la propulser et reste néanmoins soumise à une puissance supérieure. Son aspect est modeste, on peut y monter et en descendre alors qu'elle a déjà quitté le port.*

*Ceci me rappelle le sermon que faisait le pasteur de la paroisse protestante de Monthey, il évoquait ce passage bien connu de Matthieu dans lequel Jésus marche sur les eaux et les disciples devaient le précéder sur l'autre rive du lac de Tibériade ; mais après plusieurs heures de vains efforts, ils n'avaient pas encore réussi à rejoindre cette rive et étaient encore près du bord lorsque le Christ les a rejoints en pleine nuit, en marchant sur les flots. Les disciples ont eu peur, croyant qu'il s'agissait d'un fantôme, mais Jésus les rassure ; alors Pierre demande un signe : qu'il le fasse venir à Lui en marchant lui aussi sur les eaux. Jésus l'appelle et Pierre sort de la barque ; or, après quelques pas, il prend peur, vous connaissez l'histoire, non pas parce qu'il marche sur les eaux, mais du vent qui souffle. On lit dans Matthieu ceci : « Voyant le vent, il prit peur et commençant à couler, il s'écria Seigneur, sauve-moi. Aussitôt, Jésus tendit la main et le saisit en lui disant : homme de peu de foi pourquoi as-tu douté ? et quand il fut monté dans la barque, le vent tomba » L'interprétation que le pasteur Genton donnait de ce passage est en quelques mots la suivante : la barque est l'église, les eaux de la mer : le monde dans lequel l'église évolue et le vent est les puissances du mal qui agitent le monde et déstabilisent l'Eglise. Dans cet épisode, les disciples restent frileusement dans la barque, c'est-à-dire dans un milieu qui leur est connu et qui, malgré les circonstances leur paraît plus rassurant. Seul Pierre ose affronter le monde et ce n'est d'ailleurs pas du monde dont il a peur, mais du vent, et c'est de cette peur-là que le Christ le protège. Son audace lui vaut de faire une expérience fondamentale dans l'évolution de sa foi qui va nourrir celle de ses amis, ceux qui étaient dans la barque, dit Matthieu, se prosternèrent devant Jésus en disant : Vraiment tu es le fils de Dieu.*

*Nous aussi, nous devons sortir de notre cadre rassurant que représente l'Eglise pour aller dans le monde, en dépit des difficultés que nous pouvons y rencontrer. Notre mission n'est pas de rester exclusivement entre nous, elle est d'aller sur les*

*traces de Paul parmi les nations pour proclamer le Royaume de Dieu, et alors, peu importe que la barque soit grande, qu'elle soit petite, qu'elle soit riche ou misérable ; elle est un point de ralliement, le lieu où on reprend courage avant de partir et de repartir sans cesse. C'est pour cette Eglise ouverte et militante, dont les membres se préoccupent au moins autant de ce qu'il y a à faire en dehors, qu'au sein de l'institution que je serais heureuse de continuer à travailler si vous voulez me faire la confiance de vos suffrages.*

Le président remercie **Mme Claire-Lise Mayor Aubert**. Il passe la parole à **M. Laurent Vuarraz**

**M. Laurent Vuarraz se présente :**

*C'est un peu étrange pour moi de me retrouver devant vous : deux élections en sept mois, c'est étrange, cela doit vouloir dire que cette première période au Conseil synodal n'était que probatoire. Alors que vous dire de ce temps d'essai pour que vous puissiez vous déterminer ? A savoir, si vous me gardez dans le bateau ou si vous me jetez par-dessus bord. Sachez en tous les cas que je ne marche pas sur l'eau, par contre je sais nager.*

*Alors, en quelques mois, je sais mieux qu'en décembre comment fonctionne les engrenages de l'EREN et j'ai appris une chose importante : l'EREN est immortelle. Spirituellement déjà puisque là ou deux trois sont rassemblés, l'entier de la promesse est vécue. Sociologiquement, ensuite puisque les institutions sont immortelles, malgré la crise financière, malgré la crise de la sécularisation, malgré la crise des indicateurs qui sont au rouge depuis 20 ans au niveau des cérémonies. Oui, l'EREN connaît bien des crises, mais elle est à l'abri, car les institutions ont ceci de particulier qu'elles ne meurent pas. Nommer des gens peu scrupuleux à la tête de l'UBS, quelques vagues plus tard, l'institution continue. Il en va de même des banques et des églises, et des états aussi puisqu'un pays mal dirigé survit à toutes les incompétences, les systémiciens l'expliquent par le principe d'équilibre. Alors, voyez-vous, quelle que soit l'équipe que vous choisissiez pour le Conseil synodal, cela ne portera pas à conséquence sur l'existence même de l'institution. Je touche du bois et je mets ma main au feu que dans quelques siècles, cette église existera encore puisque c'est le système de l'homéostasie : tout système recherche l'équilibre. Et vu que l'église est une institution : elle est immortelle !*

*Alors, nous voici rassurés pour cette législature qui débute. Et pour les 70 qui suivent, rassurés, nous le pouvons. Pour autant, est-ce que cela veut dire que nous pouvons nous reposer, qu'il n'y a plus rien à faire ? Est-ce que ce statut d'immortalité nous libère de tout choix ? Est-ce que nous avons la possibilité de vivre dans nos habitudes, dans nos cérémonies immuables, dans un passé rassurant, connu mais parfois un peu vieillot ? Est-ce que nous avons le droit de rester déprimé face à cette église qui a pris un sacré coup de vieux ? Pour ma part, je ne le conçois pas, je défends une EREN colorée ; je souhaite une église visionnaire et prophétique spirituellement. Jésus était un révolutionnaire, et, plus tard, les réformateurs ont fait de même courageusement. Aujourd'hui, quelle est la part de réforme que nous sommes prêts à porter sur nos épaules, à la suite de nos pères ?*

*Je vous livre simplement 5 phrases qui vous disent la foi qui m'anime et l'énergie qui me propulse. L'EREN comme je la dessine, la voici :*

- 1. Je souhaite une EREN ambitieuse, qui prenne son avenir en main et le compose sans le subir, car c'est en ne faisant rien que nous commettrons le plus d'erreurs.*
- 2. Je veux de la beauté dans l'EREN, car la beauté élève et guérit. Soignons la forme, le design, l'esthétique pour être attrayant, pour faire envie plutôt pitié.*

3. Je souhaite des réformes pour pouvoir traduire l'évangile au troisième millénaire.
4. Je souhaite une EREN qui proteste pour dire nos valeurs courageusement et porter dignement notre héritage.
5. J'accepte une Eglise plus petite plus petite et plus dense en projets communautaires et spirituels.

*Ainsi, cette tente sous laquelle nous nous trouvons n'a aucune raison d'être au-delà du symbole de transition entre deux législatures ; car ce n'est pas hors de l'Eglise que se situe la vie, c'est dans l'église, en tous cas comme je le souhaite. Alors, la prochaine fois vidons la moitié des bancs de la collégiale, de toute manière, il n'y a plus grand monde pour s'y asseoir ; et souvenons-nous qu'en 1270, les villageois, ici-même entraient dans ce monument avec leurs poules, leurs chevaux ; ils faisaient des feux pour y cuisiner, pour y manger ; la nuit venue, derrière une colonne, quand ils n'avaient pas de maison, des couples se retrouvaient pour y faire l'amour. C'est ainsi que le raconte les écrits historiques de Ken Follett. Alors, installons des bars pour philosopher, pour écouter des concerts d'orgue et de musique lounge, et des canapés pour prier, discuter aussi et pour boire l'apéro. Honorons nos ancêtres, il leur a fallu un siècle pour construire cette église et toutes les autres que compte notre région. Réhabilitons nos mausolées en lieux de vie ; c'est la meilleure des communications. Je souhaite que nous puissions écrire ensemble la suite de l'histoire réformée de ce canton ; une histoire qui parle de notre temps et qui soit un film spirituel pour tous nos contemporains. Dessine-moi une église disait le président : Oui et créons-la.*

**Le président remercie M. Laurent Vuarraz et passe la parole à M. David Allisson**

**M. David Allisson se présente :**

*En 2007, lorsque j'ai élu au Conseil synodal pour la première fois, je disais ici même que j'étais conscient que la tâche au CS était prenante et lourde mais que je la croyais aussi motivante et passionnante.*

*Je confirme après 4 ans d'expérience. C'est prenant et lourd.*

*Mais ce qui prend le dessus, quand je regarde cette tâche, c'est bien le côté motivant et passionnant. Alors à part suggérer aux collègues conseillers synodaux après 5h de séance de s'arrêter pour aller boire une petite mousse, qu'est-ce que je pouvais apporter de spécifique au Conseil synodal?*

*Après avoir participé aux activités de ma paroisse comme enfant, j'y ai pris des responsabilités dès le lendemain de mon catéchisme. Depuis ce moment-là, j'ai toujours eu un engagement dans l'EREN. En 1997, je suis devenu salarié de notre Eglise. A Saint-Blaise – Hauterive lors de mon stage pastoral, puis comme pasteur de paroisse à La Chaux-de-Fonds et maintenant au Val-de-Travers. Je mets cette connaissance du terrain paroissial de l'EREN au service de mon engagement de conseiller synodal. Je sais que dans le feu du débat, je serai aussi membre de ce Conseil synodal qui sera perçu comme ne comprenant pas la réalité du terrain. Pourtant, je l'aime et je pense le connaître, ce terrain. Comme mes collègues, chacun à son niveau, c'est bien l'affection que j'ai pour la vie de l'Eglise qui me motive pour être disponible pour le CS.*

*J'aimerais une Eglise fidèle au Christ avant d'être fidèle à ses traditions propres, C'est-à-dire que je la rêve vivante, imaginative, attentive à qui vit avec elle et autour d'elle.*

*S'il faut moins de célébrations dominicales pour rassembler et stimuler la rencontre et la vie spirituelle, alors essayons.*

*S'il nous faut adapter notre présence à la demande manifestée par le soutien*

*financier des protestants et des institutions que nous desservons, alors cherchons à discerner et fixer les priorités que nous serons en mesure d'assumer. Dans ce siècle de mobilité et de communication, j'aimerais participer à construire une Eglise agile d'esprit, qui développe sa créativité dans la fidélité aux racines qui la portent. La sève doit peut-être monter dans les pousses de nouveaux projets, quitte à ce que nous reconnaissons que d'autres sont à élaguer pour que la vie puisse continuer à se développer. Il y a des choix à faire. Choisir c'est aussi renoncer. Faisons ensemble les choix d'une Eglise enracinée en Christ et bien présente dans la réalité de son temps.*

**Le président remercie M.David Allisson et passe la parole à Mme Barbara Borer**

**Mme Barbara Borer se présente :**

*Quand j'ai été élue au Conseil synodal, il y a 3 ans, je ne connaissais pas bien l'Eglise, ce qui m'a aidée à m'y sentir bien, ce qui me motive aujourd'hui à poser une nouvelle fois ma candidature, c'est que j'ai découvert une institution dans laquelle j'ai trouvé une grande de richesses de personnes et d'idées, beaucoup de bienveillance et d'engagement et de la volonté pour aller de l'avant. Aujourd'hui, je vois l'EREN comme une Eglise, une Eglise fière de ses engagements dans la société, en particulier en faveur des plus démunis et des plus petits et toujours consciente qu'elle incarne et démultiplie le message de Jésus-Christ. Pour cela, il faut que le projet de l'Eglise tienne debout, que son organisation soit équilibrée, que la construction soit solide. Lors de mes études, j'ai appris à considérer l'institution EREN comme un système vivant, qui répond aux sollicitations, positives ou parfois négatives de son environnement, une organisation qui apprend à s'adapter, dans laquelle les interactions et les liens entre les parties forts et évidents.*

*Je pense que je peux apporter des compétences concrètes à l'EREN. Je m'engage à collaborer dans un état d'esprit positif, à partager mon énergie, à mettre à disposition ma créativité et à contribuer patiemment, jour après jour à son développement.*

*Ce que je souhaite pour mon Eglise, ce à quoi j'ai envie de participer pour une nouvelle législature, c'est à une Eglise debout qui continue d'avancer.*

**Le président remercie Mme Barbara Borer. Il passe la parole à M.Pierre Bonanomi.**

**M.Pierre Bonanomi se présente :**

*Depuis mon élection en 2007, j'ai été en charge du département finances et administration. Ce sont mes compétences de gestionnaire que je mets à disposition aujourd'hui.*

*Au début d'une législature, on parle souvent de l'envie de faire bouger les choses. Mais en premier lieu, il s'agit aussi de continuer de faire du bon travail, de prendre des décisions justes. En milieu d'Eglise, on parle beaucoup de justice, une des justices à laquelle je suis particulièrement sensible, c'est celle qui veut que le travail, en l'occurrence celui de notre Eglise soit rémunéré à son juste prix. Les services de l'EREN, tant dans le domaine spirituel, que celui de l'intérêt général sont de qualité reconnue et ils sont largement appréciés ; il est donc juste qu'ils soient rémunérés à leur pleine valeur. Cette attente s'adresse d'une part aux protestants neuchâtelois qui sont invités à s'acquitter de leur contribution ecclésiastique, d'autre part aux institutions civiles bénéficiant de nos services à qui nous demandons un effort appuyé. Avec de nombreux autres acteurs de notre*

*Eglise, nous œuvrons ensemble à ce que cette attente se réalise. Et c'est avec un grand plaisir et une grande satisfaction que nous travaillons pour notre église.*

Le président remercie **M.Pierre Bonanomi**.

**Le président** remercie les 5 conseillers synodaux futurs si le synode le veut bien. Il va faire mieux que tout-à-l'heure : il ne va pas oublier les deux phrases qui suivent. La première c'est : Avez-vous des questions à l'égard des conseillers synodaux? N'hésitez pas, ce synode est à vous d'abord. Pas de questions, pas de commentaires, de remarques désobligeantes ? Alors si ce n'est pas le cas, **le président** passe à la deuxième phase ; il demande aux conseillers synodaux de s'éloigner un peu pour que les choses se fassent dans le respect démocratique et reposer la question au synode pour savoir s'il y a d'autres questions. Il s'excuse encore de ne pas l'avoir fait pour Gabriel Bader tout-à-l'heure. La parole est à vous si vous souhaitez poser toute question utile à bien voter ensuite. Ce n'est pas le cas. Vous vous êtes fait votre opinion.

Vous pouvez prendre le bulletin de vote 2b, jaune pâle et cochez OUI ou NON en regard des noms des différents conseillers synodaux qui sont présents. Il attire l'attention que l'ordre de présentation individuel n'est pas le même que les bulletins de vote.

Vous pourriez, pour les plus curieux d'entre vous ceux qui ont vécu la législature précédente, vous dire que vous êtes en train de nommer 6 membres au Conseil synodal, car avec le pasteur Gabriel Bader, vous avez 5 sous la main ; eh bien ce n'est pas encore une erreur, s'il ose dire comme cela, parce que même si le synode, pour celles et ceux qui n'étaient pas, c'est un scoop, pour les autres, c'est une répétition, a décidé en juin dernier de passer à 5 membres en tout pour le Conseil synodal : cette décision devra encore être validée par la modification de notre constitution, ce qui sera le cas, pour autant que les députés l'acceptent bien sûr lors de la session de décembre. Raison pour laquelle il y a encore 6 candidats et que le conseil synodal pourrait être règlementairement être composé de 9 membres. Nous indiquerons sur le procès-verbal le nombre de postes vacants jusqu'au moment où notre constitution sera modifiée.

**Le président** rappelle les candidats au Conseil synodal.

La votation a lieu ainsi que le dépouillement durant une suspension de séance.

**Le président** précise qu'il est certain que tous les détails concernant les bulletins blancs ne peuvent pas être donnés. Mais ils seront volontiers fournis par le bureau du synode. Il peut assurer que tout baigne et tout va bien pour chacun des futurs conseillers synodaux.

**Résultats** : 48 bulletins délivrés, 48 bulletins rentrés 48 bulletins valables :48, majorité 25 bulletins blancs ou nuls :0

<b>Membres Ministre</b>	élu
Monsieur <b>David Allisson</b> , pasteur	48
<i>vacant</i>	
<i>vacant</i>	
<b>Membres Laïcs</b>	élu

Madame <b>Claire-Lise Mayor Aubert</b>	43
Monsieur <b>Laurent Vuarraz</b>	44
Madame <b>Barbara Borer</b>	44
Monsieur <b>Pierre Bonanomi</b>	46
<i>vacant</i>	

## 5. Election des autres organes nommés par le Synode

En d'autres termes, les commissions que vous allez occuper ou non, mais en tous cas, les commissions dont le synode a la responsabilité.

Le président conseille la lecture du règlement général, pour s'endormir le soir, c'est parfait, mais de surcroît pour être pertinent comme député, ce sera encore mieux.

### a) Commission de consécration pastorale et diaconale (R.G. art. 241)

**Le président** annonce une nouvelle candidature pour cette commission en la personne du pasteur Phil Baker.

**Mme Mireille Donati** présente **Mme Christine Hahn** :

Madame Christine Hahn a grandi et effectué sa scolarité au Locle.

En 1990, elle commence des études de théologie à Neuchâtel. Etudes qu'elle termine aux Etats-Unis au Fuller Theological Seminary où elle obtient en 1996 un Master of Divinity. En 2002, elle repart à Cheltenham pour y poursuivre ses études. En 2007, elle obtient son doctorat en ancien testament.

Son parcours professionnel est le suivant :

En 1996, elle est engagée comme stagiaire dans l'Évangélique du Locle, poste qu'elle occupe jusqu'en 1998 ; puis, elle travaillera pendant 3 ans aux GBEU (Groupes bibliques des écoles et universités), en qualité d'animatrice.

De retour en Suisse après son doctorat, elle est engagée dans un premier temps comme secrétaire des facultés de théologie de Neuchâtel, Lausanne et Genève. Puis dans un deuxième temps comme conseillère aux études, poste qu'elle occupe toujours, mais avec une appellation différente : conseillère aux études pour le collège de théologie protestante pour les trois facultés de théologie.

Ses activités paroissiales :

Madame Christine Hahn a suivi son instruction religieuse et fait sa confirmation au Locle. Elle a été monitrice de catéchisme de 1988 à 1990, puis elle est membre du Conseil de paroisse du Locle de 1990 à 1992. Depuis 2009, elle est membre du Conseil de paroisse de Neuchâtel ; elle s'occupe principalement du culte de l'enfance ainsi que des camps d'enfants. Et, depuis cette législature, elle est députée suppléante au Synode.

Mme Christine Hahn prend toujours à cœur les tâches dont elle est responsable. Lors de séance, elle donne son opinion, écoute les autres et ne se laisse pas influencer. Nous pouvons vous encourager à élire Mme Christine Hahn comme membre de la commission de consécration.

**Le président** remercie **Mme Mireille Donati** et s'excuse de n'avoir pas passé la parole immédiatement. Il demande si Mme Christine Hahn est dans la salle. Il demande s'il y a des questions à poser à Mme Christine Hahn.

Le président invite le synode à voter en son âme et conscience et à glisser son bulletin dans l'urne.

**Le président** estime qu'il est juste de ne pas faire trop durer cette longue traversée des commissions, il propose d'emblée de prendre ensuite le bulletin de vote et de se prononcer en ce qui concerne la délégation neuchâteloise au Synode missionnaire. Mais là encore, si les députés ont des questions, elles seront les bienvenues. Ce n'est pas le cas, **le président** propose donc de voter. Un dépouillement global de toutes ces commissions du synode sera effectué.

**Le président** procède à l'élection de la commission d'examen de la gestion. Il attire l'attention des députés sur le fait que cette commission ne dispose pas encore de ministre ; ce serait une excellente chose que certains s'y intéressent dans la mesure où cette commission, c'est pas que les autres ne soient pas importantes, mais est essentielles au bon fonctionnement de notre Eglise et qu'il encourage donc tous les ministres à s'intéresser à ce poste, même si on y parle gestion, finances et autres trucs assez rébarbatifs pour les ministres ; d'avance il remercie de leur intérêt.

Pour simplifier, **le président** propose de prendre les deux bulletins d'un coup ensuite : le synode se prononce sur la direction du fonds immobilier que 7 membres pourraient occuper et que seuls, pour le moment, et le président les en remercie, 4 membres occupent.

**Le président** demande si quelqu'un présente Monsieur Peyrot, nouveau candidat. Comme personne n'est prévu, il se présente lui-même.

#### **M. Alain Peyrot se présente:**

*Merci de me donner cette possibilité. Je ne m'y attendais pas, mais puisqu'elle m'est offerte, je ne vais pas la refuser. J'ai la particularité de m'appeler Peyrot, mais avec un y et non deux r comme il est coutumier à Neuchâtel, pourquoi, parce que j'ai la particularité d'être Genevois. Mais en tant que Genevois, je suis à Neuchâtel à peu près la moitié de mon temps ; parce que j'aime cet endroit, parce que j'y a acquis une résidence, il y a quelques années déjà et parce que j'y suis souvent parce que j'ai maintenant un bureau dans lequel je travaille et donc pour moi, Neuchâtel est quelque chose de très proche à mon cœur, à mes activités, à ma présence depuis maintenant une bonne dizaine d'années. Il s'avère également que je suis assez proche de l'Eglise réformée genevoise, je suis membre du Comité du Musée international de la Réforme et également membre d'une commission immobilière de cette église genevoise. Quand donc on m'a demandé de faire à peu près le même travail, ici à Neuchâtel, j'ai trouvé l'exercice intéressant, j'ai trouvé les comparaisons intéressantes, d'une certaine façon, quand j'ai entendu votre président, ici tout-à-l'heure lancer un appel à des collaborations au-delà de l'Eglise de Neuchâtel, eh bien j'ai eu l'impression que j'y répondais un peu ; cela m'a fait plaisir dans ce sens –là si jamais vous voulez bien m'accueillir dans cette fonction. Je vous remercie.*

**Le président remercie M. Alain Peyrot** pour sa présentation fort intéressante. Il relève que cela permet de faire de l'intercantonalité et c'est très bien que l'Eglise soit aussi en avance de temps en temps dans ce domaine.

Puisqu'aucune question n'est posée, l'élection pour les membres du Conseil du fonds immobilier et l'organe de contrôle a lieu.

**Le président** profite du temps que les urnes passent pour rappeler que la mission du bureau du synode est de remplir ou du moins compléter les commissions. Les membres du synode ne doivent pas hésiter de manifester leur intérêt pour l'une ou l'autre de ces commissions.

**Le président** annonce que le résultat des différents dépouillements sera

communiqué après le discours de **Monsieur Gottfried Locher**, président de la FEPS.

6. **Le pasteur Gabriel Bader** présente en quelques mots **Monsieur Gottfried Locher**.

Il n'est pas sûr de vouloir présenter qui est Gottfried Locher, là à sa droite. Il aimerait surtout l'introduire à ce temps de conférences.

Nous sommes comme Eglise neuchâteloise engagés dans la FEPS et que nous jouons probablement à la FEPS un rôle particulier. Nous sommes en effet une des rares églises à avoir ce statut particulier par rapport à l'état cantonal ; ce qui nous met souvent dans une position tout-à-fait particulière parmi les autres églises de la Suisse. Cela signifie que, dans les discussions au sein de la FEPS, nous avons à la fois une voix qui est difficile à faire entendre mais à la fois une voix originale que d'aucun se plaise à écouter, un rôle spécifique à jouer dans cette fédération. La FEPS joue pour nous un rôle fondamental dans les réflexions théologiques et éthiques que cette fédération mène et qui nourrissent les réflexions que nous devons nous-même mener. La FEPS joue un rôle fondamental dans la préparation de prise de position par rapport à des objets politiques au niveau fédéral. La FEPS joue un rôle indispensable dans les liens nationaux que ce soit avec les autorités fédérales ou que ce soit avec les églises au niveau national. La FEPS joue un rôle essentiel dans les liens internationaux que ce soit avec les églises d'Europe, mais aussi du monde. La FEPS, comme son nom l'indique fédère les églises de Suisse, elle provoque des rencontres entre ces églises : à titre d'exemple, tous les présidents des Conseils synodaux se retrouvent une journée 4 fois par an, c'est dire que la FEPS nous permet de bien nous connaître et d'aborder ensemble un certain nombre de problématiques. La FEPS est pour nous un lieu de réflexion indispensable pour nos réflexions d'églises. C'est à ce titre que le Conseil synodal a estimé très important d'inviter le président de la FEPS, M.Gottfried Locher pour dire quelques mots sur sa vision de l'avenir de l'Eglise.

**Discours de M.Gottfried Locher :**

*Monsieur le Président du synode, Monsieur le Président du Conseil synodal, Mesdames et Messieurs les députés, Chers frères et sœurs,  
Il fait très chaud et c'est très gentil de votre part de me laisser parler quelques 15 minutes chez vous. Je vous remercie.*

*Je vous présente les salutations des Églises protestantes de Suisse. Je félicite de tout cœur les nouveaux élus. Je leur souhaite le courage, la force et la bénédiction de Dieu pour ce nouveau ministère ou pour ce ministère qui se poursuit.*

*Chers amis, vous voici maintenant chargés de conduire notre Église, en compagnie de beaucoup d'autres dans toute la Suisse, laïcs, ministres, jeunes, anciens, hommes, femmes. À notre époque, alors que les vents contraires qu'affronte notre Église ne sont pas de légères brises, c'est une lourde responsabilité. Vous l'avez acceptée, et je vous en remercie au nom des Églises protestantes de Suisse. J'adresse en particulier mes bons vœux à votre président du Conseil synodal. Cher Gabriel, puisses-tu diriger et accompagner les membres de ton Église avec bonté et avec sagesse !*

*Cette gratitude inclut également le réformateur de votre Église de Neuchâtel. Sans la tradition protestante romande, il manquerait quelque chose d'essentiel à la Suisse réformée. En effet, sans Guillaume Farel, la Suisse romande ne serait peut-être pas réformée. Car Farel a contrecarré les plans de Calvin. Calvin le dit lui-même : « Je fus alors retenu à Genève, non d'abord par un conseil ou une exhortation, mais plutôt par une terrible adjuration de Guillaume Farel, comme si Dieu eût d'en-haut étendu sa main sur moi pour m'arrêter. »*

*Calvin, esprit vif et fin, aurait préféré se consacrer tranquillement à ses ouvrages théologiques. Il a donc essayé de se débarrasser de Farel, jusqu'à ce que celui-ci*

parvienne à le bousculer. Il le raconte lui-même : « Farel vint jusqu'à une imprécation, demandant qu'il plût à Dieu de maudire mon repos si, en une si grande nécessité, je me retirais et refusais de donner secours et aide. Lequel mot m'épouvanta tellement que je me désistai du voyage que j'avais entrepris »

On peut, rétrospectivement, rendre grâce à Dieu que Farel ait quelque peu négligé les bonnes manières pour la cause de l'Église. À l'origine de la Réforme en Suisse romande, on trouve pour ainsi dire l'explosion de colère d'un Neuchâtelois. Peut-être sommes-nous à nouveau à une époque où il faut que nous nous fassions bousculer. Peut-être les paroles de Farel ont-elles aujourd'hui une nouvelle actualité, non pas pour Calvin seul, mais pour nous tous : Que Dieu maudisse notre repos si nous ne venons pas aujourd'hui en aide à l'Église dans la situation critique où elle se trouve ! Car elle est dans une situation critique – et non pas en premier lieu parce que les moyens financiers lui font défaut. Trois questions se posent pour moi :

1. Où en sommes-nous actuellement en tant qu'Églises protestantes en Suisse ?
2. Qu'est-ce que l'Église neuchâteloise peut attendre de la Fédération des Églises ?
3. Qu'est-ce que la Fédération peut attendre de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel ?

Récemment, les Églises protestantes sont, elles aussi, été dans le collimateur des scientifiques.

Les sociologues nous ont analysés, commentés – et parfois même disséqués. Les résultats n'étaient ni vraiment surprenants, ni particulièrement édifiants. Cette réalité peut se résumer en trois points : « plus petites, plus pauvres, plus âgées ». Chacun de ces points est une pointe en soi, une écharde douloureuse dans la conscience de soi des Réformés : plus petites, plus pauvres, plus âgées. Il est incontestable que l'influence publique des Églises protestantes se trouve amoindrie, notamment dans les villes de la Réforme. Pendant près d'un demi-millénaire, la foi réformée a marqué la société dans de nombreuses villes de Suisse et dans de grandes parties de notre pays. Et voici qu'en moins d'un demi-siècle on ne voit plus grand chose de ce que furent les phares de la Réforme. Dans les villes de Calvin, d'Oecolampade ou de Zwingli, on trouve aujourd'hui des minorités réformées. Et dans l'ensemble de la Suisse, la part de la population réformée, qui s'élevait au moins à 50% dans les années 1950, est tombée à près de 30% selon le dernier recensement. Des nouvelles religions arrivent dans notre pays. La Suisse change. Les raisons de ces changements ne sont pas toujours évidentes. Mais il faut reconnaître que quelque chose change : les majorités se déplacent. De nouveaux rapports de force en matière de confessions se manifestent. La Suisse change.

Chers et honorés membres du Synode, quand la Suisse se modifie de façon si impressionnante et quand nos Églises sont confrontées à de tels défis, nous devenons plus prudents, dans nos actions, plus prudents dans nos décisions. La réalité nous le dicte. Et cette réalité est évidente en matière... d'argent. Il nous faut être encore plus économe que nous ne l'étions déjà. Or, il n'y a aujourd'hui aucune Église qui sache cela mieux que la vôtre, l'EREN. Je dis cela aussi parce que la Fédération des Églises protestantes de Suisse figure sous dépenses dans votre budget. Alors, il est juste que vous vous demandiez : à quoi bon ? À quoi nous sert cette Fédération ? Que nous apporte le Secrétariat à Berne ? Oui, qu'est-ce que l'EREN est en droit d'attendre de la Fédération ? J'aimerais ici tenter une réponse.

Le moment est venu de regarder au-delà des statistiques des membres, de regarder plus loin que nos préoccupations financières. Le changement et la réflexion qu'il engendre pourraient bien mener à quelque chose à quoi la Bible et la théologie nous appellent depuis longtemps. Nous regardons toujours nos Églises d'un point de vue politique, sociologique ou économique, ce qui fait que nous cherchons des solutions politiques, sociologiques et économiques. Mais est-ce que cela peut vraiment nous aider à avancer ? Est-ce que cela a réellement à voir avec nos points forts ? Voici ce que nous pensons, à la Fédération : La théologie doit être au centre – elle doit être compréhensible. La Bible doit être au centre – nous devons mieux la faire connaître. La foi doit être au centre – elle doit être crédible. L'Église peut rendre les gens plus heureux

grâce à son message. Car ce message n'est pas le sien, c'est celui du Christ. Ce message est plus grand que l'Église, plus libérateur que tout ce que nous pouvons nous dire à nous-mêmes. Nous avons un Évangile à annoncer : pour le bien des êtres humains, pour le bien du monde. Alors voici ce que vous êtes en droit d'attendre de la Fédération : un soutien dans la recherche de solutions théologiques à la situation actuelle, un soutien dans la prise de conscience que l'Église est chargée d'une proclamation, un soutien pour affermir la présence des Églises protestantes en Suisse, et un soutien dans la promotion de la tradition réformée de la Suisse. Le Conseil de la FEPS a fixé les objectifs de sa législature en fonction de cette mission.

J'aimerais bien vous en présenter un en primeur :

La Fédération lancera un Prix de la prédication pour l'ensemble de la Suisse. À un rythme de deux ou trois ans, nous voudrions remettre un prix qui récompensera les meilleures prédications prononcées dans nos Églises. Un jury sélectionnera dans toutes les parties du pays une vingtaine de sermons où l'Évangile aura été annoncé de façon particulièrement convaincante, enthousiasmante et originale. Ces prédications seront rassemblées en un petit volume et publiées. À leur manière, nos prédications doivent être des œuvres d'art par lesquelles, tout comme dans les œuvres des peintres chrétiens, le respect humain et la louange de Dieu s'expriment de manière splendide tout en demeurant humble. Si les Réformés ont renoncé aux images, il leur faut d'autant plus trouver les mots justes.

Chers membres du Synode, voilà un des objectifs concrets que le Conseil de la Fédération s'est fixé pour sa législature. Mais en coulisses aussi, nous travaillons beaucoup pour vous : dans les relations avec le Conseil fédéral et le Parlement, avec les partis politiques et les organisations internationales. Nous menons le dialogue œcuménique avec les Églises catholique et orthodoxe sur le niveau national et international. Nous vous représentons au Conseil suisse des religions. Nous faisons assez de choses qui ne sont pas visibles immédiatement et qui pourtant contribuent à l'image de nos Églises protestantes en Suisse. Mais, plus encore qu'auparavant, nous souhaitons appuyer la mission essentielle commune de nos Églises : la proclamation de l'Évangile en paroles et en actes. L'Église, ce n'est pas seulement la paroisse, ni la seule Église cantonale. C'est ensemble que nous sommes l'Église une de Jésus-Christ. C'est ensemble que nous avons à annoncer l'Évangile. Et c'est cette perspective que nous devons renforcer. Nous avons besoin des autres, comme le disait le président du Conseil synodal.

J'en arrive à la dernière question : Qu'est-ce que la Fédération peut attendre de l'EREN ? Cette question vous surprend peut-être. Mais elle va de soi après ce qui vient d'être dit. Membres d'un même corps, nous avons tous une même tâche. L'EREN a une tâche dans et pour la Fédération – très concrètement : votre Église, les expériences qu'elle a faites, les problèmes qu'elles a dû et doit surmonter face à la situation financière, le lien avec ses membres, la perception de la société, les modes de relation et les compétences qu'elle a développés, tout cela la place, tout cela vous place dans une position importante. Et cela vous place face à un devoir : vous occupez une place spéciale parmi les Églises protestantes de Suisse. Vous avez, du fait de vos expériences, une avance certaine. Vous faites partie de l'avant-garde des Réformés suisses. Je ne dis pas que cette position est particulièrement confortable – vous ne l'avez pas choisie. Ce que je dis, c'est que vous avez une expérience, un savoir, des compétences dont les autres Églises auront besoin ou ont déjà besoin aujourd'hui. Vous êtes une chance pour notre avenir, pour l'avenir de toute la Fédération et pour l'avenir de l'Église protestante en Suisse. Alors non, la Fédération n'est pas uniquement un poste budgétaire. La Fédération, c'est votre outil d'unité. C'est votre instrument contre le danger de la provincialisation. D'un point de vue théologique : vous êtes une partie de ce corps qui s'appelle l'Église et qui ne s'arrête pas aux frontières cantonales, ni aux frontières linguistiques. Vous le savez puisque vous avez toujours pratiqué l'ouverture et les échanges.

Chers amis, « L'Église qui combat sous la croix vaincra néanmoins, soit en espérance, soit par un succès présent » comme le disait encore Calvin. Évidemment, il faut veiller à

*ce que le semper reformanda de la Réforme ne nous rende pas imperceptibles. L'Église ne doit pas s'adapter à toutes les circonstances de l'actualité. Tant que nous nous interrogerons sur l'essentiel, sur la mission, nous pourrions être sûrs d'être sur la bonne voie, une voie parsemée de pierres d'achoppement, mais la bonne voie quand même, celle sur laquelle on suit le Christ. Pour cette tâche exigeante mais passionnante, je vous souhaite à tous confiance, sagesse, et surtout, du courage.*

*Chers amis, l'Église est faite de relations, de contacts, de dialogues, d'interactions humaines.*

*Le pasteur-robot, ça ne fonctionne pas ! Ni à Neuchâtel, ni ailleurs. Vous êtes irremplaçables !*

*Que Dieu vous bénisse, bénisse votre travail et bénisse votre Eglise Réformée Evangélique du canton du Neuchâtel !*

Avant de clôturer cette 163<sup>ème</sup> session électorale et comprenant une série de conférences, **le président** donne un certain nombre d'informations :

- Les députés recevront un courriel de la part du secrétariat général pour vous demander votre accord quant à l'inscription de leur adresse email sur le bottin des députés. En effet, il est indispensable d'avoir l'accord de chacun des députés pour faire passer cette information dans une publication. Le président espère que les députés accorderont l'aval nécessaire à mettre leurs coordonnées informatiques, en répondant ainsi à une excellente initiative de M. Jean-Pierre Emery, député de la paroisse de Neuchâtel pour répondre à une simplification des contacts entre nous pour les députés. En principe, il ne sera pas employé de façon irréflective.
- Les députés doivent scruter la brochure contenant les coordonnées des députés et signaler au secrétariat général, à Madame Henrique toutes les petites modifications que vous souhaiteriez ajouter ou modifier.
- Page de pub : car pour le moment, **le président** ne le cachera pas, lui et le bureau sortant sont déçus. Pour ces 2 soirées de sensibilisation qui ont tout spécialement composée par votre ancien bureau et qui sont proposées aux nouveaux députés au synode, mais aussi aux anciens qui aimeraient s'améliorer. Ces deux soirées sont organisées par M. Pierre De Salis, formateur et ont pour but de donner aux députés, **le président** le rappelle si ces indications auraient passé comme ça bêtement ailleurs qu'à l'endroit où elles devraient être : elles vous permettent de faire le tour du fonctionnement du synode et le tour de quelques bons trucs pour prendre la parole. Nous vous recommandons ces deux soirées de formation 21 septembre au Foyer de Saint-Blaise et le 22 septembre à la salle de paroisse de la Cure du Locle, c'est bien ou bien ou bien. Un memento vous sera proposé... de 19h00 à 21h30 apéro compris ! pour vous simplifier la vie, vous pouvez même vous inscrire auprès de M. Pierre De Salis directement aujourd'hui.
- La prochaine session a été fixée au **14 décembre 2011** dans la paroisse de l'Entre-2-Lacs.
- Une éventuelle séance de relevée est agendée au **19 janvier 2012**. Le 6 juin 2012, relevée le 27 juin et le 5 décembre 2012.
- Le culte d'installation des autorités de notre Eglise sera célébré à **17h30** à la Collégiale.

**Résultats des élections de la commission de consécration:**

Bulletins distribués : 48, bulletins rentrés : 48, majorité : 25

Pasteurs	Elu
----------	-----

	44
	47
	47
	42
<b>Diacres</b>	élu
<b>Philippe Schaldenbrand</b> , diacre	40
<i>vacant</i>	
<i>vacant</i>	
<b>Laïcs</b>	Elu
Madame <b>Nathalie Leuba</b>	47
Madame <b>Martine Schlaeppy</b>	47
Madame <b>Christine Hahn</b>	44
Monsieur <b>Peter Aerne</b>	46
<i>vacant</i>	
<b>Professeur de théologie</b>	Elu
Professeur <b>Félix Moser</b>	44

**Résultats de l'élection de la délégation neuchâteloise au Synode missionnaire :**  
Bulletins distribués : 48, bulletins rentrés :48 majorité : 25

<b>Délégués</b>	Elu
Monsieur <b>Yann Miaz</b>	47
Madame <b>Christine Phébade</b> , permanente laïque	47
Monsieur <b>Zachée Betché</b> , pasteur	47
Monsieur <b>Alexandre Paris</b> , pasteur	47
Monsieur <b>Laurent Heiniger</b>	47
<i>vacant</i>	
<i>vacant</i>	

	élu
<b>Suppléants</b>	
<i>Vacant</i>	
<i>Vacant</i>	

**Résultats des élections des membres de la Commission d'examen de la gestion (CEG)(R.G. art. 304)**

Bulletins distribués : 48, bulletins rentrés :48, bulletins blancs ou nuls : 1 majorité : 25

<b>Ministres</b>	élu
vacant	
vacant	
<b>Laïcs</b>	élu
Madame <b>Mireille Donati</b>	46
Monsieur <b>Jean-Claude Barbezat</b>	46
Monsieur <b>Claude Waelti</b>	45

**Résultat de l'élection du Conseil de direction du Fonds immobilier (R.G. art. 333)**

Bulletins distribués : 48, bulletins rentrés :48, majorité :25

<b>Membres</b>	élu
Monsieur <b>Jean Berthoud</b>	48
Monsieur <b>Philippe Mauler</b>	48
Monsieur <b>Jörg Sundhoff</b>	47
Monsieur <b>Alain Peyrot</b>	47
<i>vacant</i>	
<i>vacant</i>	
<i>vacant</i>	

**Résultat de l'élection des membres de l' Organe de contrôle** (Const. art. 74, R.G. art. 324)

Bulletins distribués : 48, bulletins rentrés :48, bulletins blancs ou nuls : majorité :25

<b>(Souhaité 4 membres)</b>	élu
Monsieur <b>Philippe Donati</b>	47
Monsieur <b>Jean-Claude Isch</b>	48
Monsieur <b>Origène Murenzi</b>	46
Monsieur <b>Paul-André Graber</b>	47

**Le président** clôt la session à 16h56.

Neuchâtel, le 3 septembre 2011

Le procès-verbal a été rédigé par Madame Danièle Rinaldi secrétaire administrative du synode.

Le président

La secrétaire

Jacques Laurent

Antoinette Hurni